

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés Au C.C.A.S.	En exercice	Ont pris part à la délibération
13	13	11

Date de la Convocation

04/04/2022

OBJET

Approbation du Compte de
Gestion 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

Séance du 11 Avril 2022 _____

L'an Deux Mil Vingt Deux _____

Et le Onze Avril _____

A Dix Huit heures trente, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique, Présidente

Présents : Mmes RAVET V. – GUILLAUBEZ C. – COLOMBET M. - RHODET F. – HUMBERT S. – ARVEUX F. - PERRIER MICHON F. MARTELET S. - Mr GAILLARD JP

ABSENTS : OZDEMIR Y. – CHAPRON C. - (Excusés)

C. DE MATOS donne procuration à M. COLOMBET

M. MAZELLIER donne procuration à C. GUILLAUBEZ

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

CONSIDERANT que les résultats du compte de gestion du Receveur concordent avec ceux du compte Administratif du Président.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.



Suivent les signatures
(Pour copie conforme)
Le Maire,

V. RAVET

Accusé de réception en préfecture
1260103700-20220411-D_2022_04_11_01-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022